



Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

SNUDI-FO 35

35, rue d'Echange 35000 RENNES
Tel : 02.99 65.36.63 le lundi et le mardi 06.43.03.93.67 les autres jours
Fax : 02.99.31.64.32 Mail : snudifo35@wanadoo.fr
Site : <http://snudifo35.over-blog.com>

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS ET INSTITUTEURS
ET PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FORCE OUVRIERE

La refondation de l'école, c'est la destruction de l'école républicaine La refondation de l'école, c'est l'instauration de l'école des patrons

C'est clairement ce qu'indique le rapport annexé au projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école. La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à l'issue de la scolarité obligatoire s'inscrit « **dans le cadre de nos engagements européens** ». La soumission à l'économie, aux besoins immédiats des entreprises est clairement affichée. Extraits :

« *L'avenir de la jeunesse, le redressement de notre pays, son développement culturel, social et économique dépend largement de notre capacité collective à refonder l'école de la république* »

« *L'enseignement professionnel représente un atout pour le redressement productif de la France* »

« *Afin de mieux adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des territoires, d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques, l'Etat et les régions doivent nouer un partenariat renforcé.* »

« *Un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel est proposé à chaque élève, aux différentes étapes de sa scolarité du second degré. Il lui permet de se familiariser progressivement avec le monde économique et professionnel notamment par une première connaissance du marché du travail, des professions et des métiers, du rôle et du fonctionnement des entreprises ainsi que des modalités et des perspectives d'insertion professionnelle. Ce parcours(...) trouve sa place dans le tronc commun de formation de la sixième à la troisième. (...) L'école doit également s'ouvrir à tous ceux qui peuvent contribuer à cette information : témoignages de professionnels aux parcours éclairants, initiatives organisées avec les régions, avec les associations et des représentants d'entreprises, visites, stages et découverte des métiers et de l'entreprise, projets pour développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre.* »

« *La France, avec la refondation de l'école, se donne les moyens de répondre aux grands défis auxquels elle est confrontée : améliorer la formation de l'ensemble de sa population, accroître sa compétitivité, lutter contre le chômage des jeunes(...). Il s'agit d'un des leviers les plus puissants pour améliorer le potentiel de croissance, à moyens et longs termes, du pays, pour former les personnels qualifiés dont son économie et les secteurs d'avenir ont besoin.* »

Le projet de loi s'articule avec d'autres dispositions, plus générales, notamment l'acte III de la décentralisation. Cette loi ne constitue qu'une étape qui « **doit être complétée par de nombreuses autres actions qui relèvent de réformes et de dispositions non législatives** » (introduction du rapport annexé au projet de loi).

Parmi ces actions, la « **refondation du métier d'enseignant** » annoncée par le Ministre de l'Education Nationale, annonce qui ne laisse pas d'inquiéter, compte tenu des orientations de la refondation de l'école (territorialisation, contractualisation), ou celles qui ont présidé au projet de réforme des rythmes scolaires, et qui entraîneront, après les décrets Darcos, une nouvelle dégradation des conditions de travail des enseignants.

Rennes le 13 décembre 2012